



ROTARY CLUB DE BEYROUTH (1931)

Premier club du Liban - Doyen du District 2452



Le Bulletin

Volume 86 N°38

Année Rotarienne 2016 – 2017

Réunion du Lundi 10 Avril 2017

Président du R.I. : **John F. Germ**

Gouverneur du District : **Saeed Bin Belaila**

Déléguée du Gouverneur : **Rima El Kadi**

Assistante du Gouverneur : **Bana Kobrosly**

Président du RC Beyrouth : **Toufic Aris**

Secrétaire du RC Beyrouth : **Aïda Cherfan**

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2016-2017

« Le Rotary au service de l'humanité »

Le Protocole

Ont assisté à la réunion :

16 Rotariens du Club

ARIS Toufic (P)	CODSI Reine (PP)	FAWAZ Mohamad (PP)	KRONOL Nabil
BASSOUL Aziz (PP)	CHERFAN Aïda	FAYAD Halim (PP)	MAHMASSANI Malek (PP)
BIZRI Zouheir (PE)	DOUAIDY Mounir	GHANDOUR Misbah	MENASSA Camille (PP)
CATTAN Joëlle	EL SOLH A. Salam (PP)	KETTANEH Henry (PP)	TARAZI Roger (PP)

Rotarien Visiteur

Ibrahim Daher du RC de Paris

Les invités

- Dr Walid Ammar, Directeur Général du Ministère de la Santé Publique, notre conférencier, et son épouse Mme May Ammar, invités du Club
- Mme Wassila El Solh, épouse du PP Abdel Salam El Solh
- M. Antoine Aris, fils du P. Toufic Aris

Annonces de la Secrétaire

Les cartes de compensation de :

- P Toufic Aris, PP Reine Codsi, IPP Pierre Debahy, PP Nicolas Choueri et Aïda Cherfan qui ont visité le petit Jamal à l'AUBMC dans le cadre de la participation de notre Club au Gift of Life Global Grant , le 29/03/17 ;
- P. Toufic Aris, PP Reine Codsi, PP Nicolas Chouéri, PP Henry Kettaneh, PP Malek Mahmassani, Rita Méouchy, Joëlle Cattan, qui ont assisté le 05/04/17 au vernissage de photos prises par les enfants d'Assafina et le lancement du livre de photos ;
- PP Roger Tarazi :qui a visité le RC de Cambridge les 05/01/17, 12/01/17, 02/02/17, 15/02/17 et 23/03/17.

Les messages d'excuses

En voyage : PP Savia Kaldany, PP Maurice Saydé (un mois), Rita Méouchy (3 semaines), PP Riad Saadé.

Empêchement : PN Nabil Abboud, PP Wadih Audi, PP Meguerditch Bouldoukian, PP Sélim Catafago, PP Nicolas Chouéri, PP Pierre Debahy, PP Samir Hammoud, PP Pierre Kanaan, PP Assaad Sawaya, Rima Azar, Rosy Boulos, Aida Daou, Antoine Amatoury, Robert Arab, André Boulos, Mansour Bteish, Ronald Hochar, Walid Dabbagh, Gabriel Gharzouzi, Raymond Jabre, Nasr Elias.

Prochains évènements du Club

- Lundi 17 avril 2017 – Réunion annulée : Lundi de Pâques Orientales et Occidentales ;
- Lundi 24 avril 2017 à 13h30 – Conférence de Dr Rihab Nasr, Professeur Associé à l'AUB – Dept. De Biologie Cellulaire et de Physiologie, Fondatrice de AMALOUNA, sur "Eveil et Prévention contre le cancer" ;
- Lundi 8 mai 2017 à 13h30 – Conférence en anglais de M. David Quiroga, Consul du Chili au Liban sur « Lebanese Community in the Chilean Society »
- Jeudi 8 juin 2017 à 20h – Théâtre fundraising « Le noir te va si bien » de la compagnie Free Vol, à la Salle Montaigne;
- Lundi 17 juillet 2017 à 20h – Passation de Pouvoir entre les Présidents Toufic Aris et Zouheir Bizri.

Le Courrier

- Dimanche 7 mai 2017 à 9h30 – « Country Conference » à l'hôtel Lancaster Plaza Beirut à Rouché (programme déjà envoyé par email) ;
- Calendrier des Passations de Pouvoir des RC du Liban envoyé par PP Samar Saab ;
- Calendrier RCL de tous les événements des RC du Liban, mis à jour par PP Samar Saab ;
- Calendrier du RC Beirut Cosmopolitan pour le mois d'avril (affiché au tableau)

Compte-Rendu de la Réunion Statutaire

Toufic Aris a présidé cette réunion statutaire qui a eu lieu à l'hôtel Le Bristol en début de soirée. Le P T. Aris a commencé par souhaiter la bienvenue à notre conférencier, Dr Walid Ammar, Directeur général du Ministère de la Santé Publique.

Il a ensuite évoqué le vernissage de l'exposition de photos des jeunes adultes à besoins spéciaux, de l'Association Assafina ; cette exposition, parrainée par notre Club, a eu lieu à la galerie Tanit le 5 avril 2017:

« Ce vernissage a été très émouvant : Ces jeunes artistes-photographes étaient tellement heureux et les parents très fiers de la performance de leurs enfants. Notre Club a sponsorisé le livre qui a accompagné cette exposition ; il vous sera distribué au cours de la réunion. Offrir ce livre à vos amis serait aussi très bonne idée. »

Le P Aris a ensuite cédé la parole à la Secrétaire Honoraire du Club qui, après avoir souhaité à son tour la bienvenue à tous les Rotariens et à leurs invités, a annoncé les prochains événements de notre Club ainsi que le courrier reçu.

Après le repas le P T. Aris a invité notre camarade Nabil Kronfol à présenter notre conférencier. Avec beaucoup d'enthousiasme et de spontanéité N. Kronfol a présenté Dr W. Ammar en ces mots :
« C'est vraiment un grand honneur pour moi de présenter Dr Ammar et son épouse May. Dr Ammar a été Directeur Général du MSP depuis 1993. Il a su gérer le côté administratif, académique et professionnel de ce poste. C'est pour cela que je l'ai invité ce soir à venir nous parler des différents services offerts par le MSP. Dr Walid, vous êtes le bienvenu ! ».

Dr Walid Ammar s'est dit honoré de partager avec le RCB des informations sur le Ministère de la Santé Publique, souvent méconnues par le public libanais :

« Afin que vous preniez connaissance de la manière dont fonctionne le système de santé au Liban, j'ai rassemblé plusieurs diapositives provenant de différentes présentations afin de couvrir le plus grand nombre possible d'activités initiées par le ministère de la santé.

Il y a plusieurs caisses de Sécurité Sociale au Liban :

- a- La plus importante est la CNSS qui couvre 28% des Libanais ;
- b- La coopérative des fonctionnaires de l'État ;
- c- Quatre caisses pour les militaires : (l'armée, les Forces de Sécurité Interne, les Forces de Sécurité Générale, les Forces de Sécurité de l'Etat).

L'assurance privée couvre 12% des Libanais.

À peu près 50% des Libanais ne bénéficient pas d'une couverture médicale officielle ; ils sont donc éligibles aux soins gratuits offerts par le MSP. Théoriquement toute la population a un type de couverture médicale.

1- Le ministère s'est engagé à :

- a. Couvrir les soins chroniques coûteux de certaines maladies (cancer, SIDA, sclérose en plaques,...). Les patients atteints de ces maladies reçoivent leurs médicaments gratuitement du MSP.
- b. Diriger un réseau de centres de soins primaires de santé qui appartiennent à des ONG et offre des soins gratuits à cette population à revenu très bas (1.5 million de personnes fréquentent ces centres). Par contre le ministère ne couvre pas les soins ambulatoires.

2- Budget annuel du ministère

- a- La plus grande partie est versée pour couvrir les soins hospitaliers et les traitements coûteux ; certaines investigations médicales sont souvent couvertes (patients externes)
- b- Le ministère couvre des ONG de toutes les confessions :



- St. Jude Hospital : Le MSP couvre 85% des dépenses en plus d'un don d'un milliard de LL par an
- 5 milliards de LL sont octroyés à la Croix Rouge Libanaise
- 500 millions sont octroyés à Caritas
- Le centre de sclérose en plaques reçoit 500 millions LL
- Le Chronic Care Center fondé par Mme Hraoui est également subventionné par le MSP.

3- Numérisation

Grâce aux progrès de la technologie, il suffit que le patient soumette sa carte d'identité pour que les données montrent s'il est éligible ou pas aux soins du ministère ; l'autorisation lui est alors accordée immédiatement.

4- Accréditation des hôpitaux

- Nous avons commencé par établir des standards ;
- Nous avons ensuite fait un *Suivi* pour l'évaluation des hôpitaux ;
- Nous avons repéré les hôpitaux qui ne répondent pas aux critères minimum de qualité à l'aide d'indicateurs de qualité et de performance : pour cela des sociétés privées ont été engagées (third party administration) ;
- Nous avons pris des mesures pour réduire le prix de certains médicaments ;
- Afin de faire le suivi des indicateurs de qualité, le ministère opère un sondage auprès des patients pour l'évaluation des soins (échantillonnage fait au hasard) ;
- Pour les indicateurs de performance - afin de repérer les déficiences majeures - c'est beaucoup plus technique : les hôpitaux obtiennent des licences selon des critères précis. Le ministère a renforcé ces critères de qualité. (40% des hôpitaux ne répondaient pas à ces critères de base établis ; la sécurité du patient était donc menacée).
- Grâce à notre collaboration avec la Banque Mondiale, et suite à un appel d'offre international en 2000, une agence gouvernementale australienne a été retenue : Des standards adaptés au Liban ont été adoptés. Il était essentiel de travailler avec objectivité pour avancer et nous avons réussi à le faire.
- Nous formons actuellement nos propres auditeurs libanais. La qualité est une culture ; notre système va être bientôt reconnu internationalement.
- Nous avons aussi opéré un système d'accréditation pour les soins primaires avec Accreditation Canada ; tout à fait conforme aux standards internationaux. La moitié de nos centres de soins primaires sont actuellement accrédités.

5- Ressources humaines

- Nous avons un surplus de médecins, de dentistes et de pharmaciens ; par contre nous avons un déficit d'infirmières. Depuis 1990 nous finançons un programme de formation d'infirmières à l'Université Libanaise. Malheureusement la majorité des infirmières diplômées choisissent de travailler à l'extérieur du pays.
- Nous avons trop de facultés...

6- Evaluation des services

Les plus démunis utilisent les soins hospitaliers et ambulatoires ; ceci montre que notre système est équitable. Le ministère investit dans les régions pauvres (Bekaa, le Sud, et le Nord...). Il cible les populations à faible revenu. Quant à la qualité des services, nous avons obtenu, en regard aux services médicaux et au respect du patient, une évaluation de 8.35/10. Cette enquête indépendante a été menée par une société privée.

Certaines plaintes ont été enregistrées : le pourcentage est de l'ordre de 2/1000.

7- Les défis du système

- a. Multiplicité des acteurs (secteur privé puissant et ONG très actives)
- b. Confessionalisme : très difficile à gérer
- c. Présence d'un grand nombre de réfugiés syriens
- d. Instabilité politique

8- Nombre d'employés au MSP

En 1993 le ministère comptait 2600 employés

En 2017 nous comptons moins de 1000 employés

9- Couverture médicale totale des personnes âgées de plus de 64 ans

Je sais que ce programme vous tient particulièrement à cœur, vu vos activités en faveur des personnes du troisième âge. Statistiquement 169.000 patients sur 2.000.000 (qui bénéficient des

soins du MSP) sont hospitalisés. 43% sont de cette catégorie d'âge. Pour octroyer des soins médicaux gratuits, il nous faudrait 17 milliards LL... Ceci n'est pas impossible.

La présentation de Dr Ammar était accompagnée d'un powerpoint riche en statistiques sur les activités des différents secteurs du Ministère de la Santé Publique.

Le P T. Aris l'a vivement remercié et a immédiatement ouvert la session questions/réponses :

Question 1, P Toufic Aris : Il est mentionné dans vos statistiques que 50% des patients sont non libanais ; est-ce-que le ministère est subventionné dans ce cas ?

Réponse : Pas du tout. Le ministère ne couvre que les Libanais sauf dans les cas de maladies contagieuses qui mettent à haut risque la population : Tuberculose, sida, et bien entendu la vaccination des jeunes enfants...

Question 2 : Est-ce-que l'évaluation des hôpitaux est accessible au public ?

Réponse : Tout est publié sur notre site.

Question 1- SH Aida Cherfan : Vous dites que nous avons actuellement 7 facultés de médecine... Mais c'est bien notre gouvernement qui a autorisé leur ouverture ?

Réponse : Bien sûr ; nous le savons bien : interminables batailles politiques et confessionnelles...

Question 2 : Est-ce-que les génériques des médicaments sont entièrement sous votre supervision ?

Réponse : Bien sûr, à moins qu'il n'y ait une activité frauduleuse. Dans une pharmacie autorisée tous les médicaments sont enregistrés au ministère et selon des critères très stricts.

Intervention Nabil Kronfol : Toutes les informations sont sur le site du ministère ; j'ai déjà envoyé à tous les Rotariens quelques extraits. Pour les personnes âgées : le ministère finance les médicaments et le YMCA les distribue. Je voudrais aussi parler de la résilience du peuple libanais...

Réponse : En effet en 1998, les soins médicaux formaient 12.4% du PIB ; aujourd'hui nous en sommes à 7.2%. 60% de la population payait de sa poche ; aujourd'hui ce pourcentage est réduit à 30% seulement. Malgré tout ce que le pays a enduré notre système a très bien progressé. The Economist a comparé le coût du système de la santé dans le monde ; le Liban est très bien classé : 34^{ème}. Son score est de 6.8 sur 7 juste après les E.U.

Question Joëlle Cattan : Comment aidez-vous les ONG ? est-ce à titre forfaitaire ou bien vous réglez les factures que vous recevez ?

Réponse : La majorité des ONG ne nous donnent pas de comptes-rendus... Sauf la CRL, la YMCA, le CCC et St Jude hospital.

Question 1 du PP H. Kettaneh : Est-ce que la CRL, en dehors des grandes villes, est sous votre supervision ?

Réponse : Toutes les ambulances et centres d'urgence sont sous le contrôle du ministère ; par contre tous les dispensaires ne répondent pas aux critères établis...

Question 2 : Est-ce que la quatrième génération de transmission électronique intéresse votre ministère ? surtout avec la masse de statistiques que vous récoltez ?

Réponse : En effet le ministre Hasbani est très intéressé.



Le Dr Walid Ammar a été vivement applaudi pour cette présentation claire et riche en informations. Le P Toufic Aris lui a offert au nom du RCB le livre de photos d'Assafina sponsorisé par notre Club, le livret sur les personnes âgées ainsi que nos trois derniers rapports annuels.

La séance a été levée à 20 heures.

Annexe – Présentation par Nabil Kronfol du Dr Walid Ammar

It is a great pleasure to introduce Dr Walid Ammar.

Dr Ammar exemplifies the role that public health professionals need to play in furthering the development of health and health care in their countries. His intense endeavor for the development of health services in general, and primary health care and health policy in particular, in addition to his efforts in translating research and evidence into policy, programs and practice place him as a pioneer.

His current position, namely that of Director General of the Ministry of Public Health, has brought together stakeholders to chart a vision for the welfare, rights and health care of the population in Lebanon as evidenced by the planning and development of the institutional capabilities of the Ministry.



Dr Ammar is a model for public health professionals: he has served in Government, in academia, in regional and in international organizations; he has produced a most impressive number of publications in refereed journals as well as several books and advised students and fellow workers. He is a senior lecturer at the Faculty of Health Sciences of the American University of Beirut and the Lebanese University. In brief, he is a model for health scientists in our region.

Dr Ammar graduated from the Medical College of the “Université Libre de Bruxelles” in 1982; he received his Masters of Public Health and the “Diplôme d’Etude Approfondie (DEA)” from the Lebanese University in 2001. He further graduated with a PhD in Epidemiology from the “Université Victor Segalen in Bordeaux 2, France” in 2001. In addition, Dr Ammar attended several post-graduate university courses in Health Management and Public Administration at Harvard University (1994), “Ecole Nationale d’Administration (ENA)” in 1995 and Boston University in 1996.

On the regional level, he served on the WHO Executive Board and was Vice Chair. More recently, Dr Ammar serves on the WHO/EMRO Technical Advisory committee.

As a researcher, Dr Ammar has initiated and supervised the major studies that have been undertaken to understand, develop and strengthen the health care system of Lebanon.

Perhaps Dr Ammar’s major accomplishment is his active participation and leadership of the “*Health Sector Rehabilitation Project*” that has been instrumental in the strengthening and development of Lebanon’s health care system. This Project (that was initiated by the Ministry of Health and financed by the World Bank) was the cornerstone of the reforms of the Primary Health Care Network of health centers, the development of public hospitals, the initiation of the hospital accreditation system (the first in the region), the establishment of the Epidemiological surveillance unit, the development of performance indicators and the methodology for utilization review (in addition to many other achievements).

In summary, Dr Ammar could justly be considered and named as the father of the modern health care system of Lebanon.

Finally, Dr Ammar’s contribution to debates at the national and regional levels is worth noting. His eloquence, vision, perspective and manners would make every participant salute his wisdom, maturity and knowledge.
